

Image not found or type unknown



Durée t procédure d une liquidation judiciaire

Par **bibi38**, le **22/02/2009** à **19:48**

BONJOURSrnrnen liquidation depuis le 13 JUIN 2007 j ai vendu ma maison a l amiable le 30 novembre 2007 215000€ ce qui est largement supérieur au passif cet argent est entre les mains du mandataire depuis la date de la vente et je n ai toujours rien perçu. le mandataire me dit qu il a déposé un état de collocation au greffe du tribunal le 30 AVRIL 2008 et qu il n a pas de nouvelle. je voudrais savoir ce que je peux faire pour accélérer les choses et a qui profite l argent de la vente puisque aucun créanciers n a été payérnrncordialement